

CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

REUNION du 06 JUILLET 2010

Convocation en date du : 29/06/2010

Date d'affichage de la convocation : 29/06/2010

Date d'affichage du Procès-Verbal : 13/07/2010

L'an deux mille dix, le six juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian MAZUÉ, Maire.

Présents :

Mmes Martine CARRETTE, Nicole DUREL, Chantal JUGNET, Marie LAPALUS, Elisabeth MARTINOT, Paulette BALIGAND.

MM. Jean-Pierre BENAS, Jean-Yves COURTOIS, Michel CORTIER, Christian MAZUE, Michel POURCELOT, Marcel RENON, Roland SIMONET.

Absent-excuse : M. Jean-Baptiste DUPY

Absente : Mme Séverine DEBIEMME

M. Michel POURCELOT a été élu Secrétaire de séance.

1°) Contrat unique d'insertion

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les démarches effectuées auprès de Pôle Emploi pour la recherche d'une personne pour la conduite du bus et divers petits travaux à effectuer.

Suite à un contact avec M. Christian BEURRIER, qui avait déjà travaillé pour la Commune, il s'avère que cette personne est intéressée par ce poste et rentre dans le dispositif d'un contrat aidé par l'Etat.

Le Conseil Municipal, au vu des compétences de l'intéressé,

- décide le recrutement de M. Christian BEURRIER domicilié à Suin à compter du 1^{er} septembre 2010 en tant qu'adjoint des services techniques rémunéré à l'échelle 3 échelon 8 IB : 337 IM : 319, sur la base de 35h par semaine dans le cadre d'un contrat unique d'insertion,
- autorise le Maire à signer la convention et le contrat de travail correspondant.

2°) Tracto-pelle

Le Maire indique que plusieurs devis ont été demandés à quatre entreprises mais qu'une seule a répondu. Jean-Yves COURTOIS présente plus en détail la proposition des Ets Braillon.

Un large débat s'instaure notamment en ce qui concerne la possibilité de passer par la location d'un tracto-pelle (évoqué par Michel CORTIER) en attendant éventuellement une autre proposition.

Marcel RENON propose de mettre en vente l'ancien tracto-pelle sur Internet.

Il est demandé à la commission chargée de ce dossier de renégocier au mieux auprès de l'entreprise Braillon.

Jean-Pierre BENAS indique que les travaux de voirie confiés à l'entreprise Thivent doivent débuter en début de semaine prochaine.

3°) Travaux bâtiments

Roland SIMONET présente les devis pour le lot plomberie sanitaire de l'entreprise Mulot d'un montant de 9 540,06 € T.T.C et de l'entreprise Litaudon d'un montant de 10 464,58 € T.T.C pour des travaux aux vestiaires du foot.

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise Mulot d'un montant de 9 540,06 € T.T.C pour ces travaux.

Roland SIMONET précise que les travaux progressent, que les menuiseries sont arrivées et seront posées la semaine prochaine. Il est rappelé qu'il serait opportun que ces travaux soient terminés fin août afin que le *Trail du Haut Clunisois* puisse utiliser les vestiaires et douches le premier week-end de septembre.

4°) Appartement de Chambéry

Le Maire rappelle que le studio de Chambéry appartenant à la Commune est vacant et indique que le SIREN 71 a transmis à la Mairie un devis de la société S.L.E de Barberac pour des travaux d'embellissement de ce studio pour un montant de 3 905,35 € T.T.C.

Le Maire, qui évoque la possibilité de mettre en vente ce logement, indique qu'il a demandé une estimation auprès du SIREN 71. Sa valeur a été estimée entre 70 000 € et 80 000 €.

Il est précisé que le deuxième logement est vacant.

Le Conseil Municipal, à 12 voix pour et une abstention, est d'accord sur le principe de vente de ces appartements. Une commission composée du Maire, de Nicole DUREL, Roland SIMONET, Jean-Baptiste DUPY et Michel CORTIER, est chargée de se rendre sur place afin de se rendre compte de leur état.

5°) Extension réseaux électriques Zone Industrielle Genève Océan

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 07 juillet 2009 dans laquelle il donnait son accord au SYDESL pour une participation financière de l'ordre de 6 200 € H.T (si obtention d'une aide). L'aide n'ayant pas été obtenue, il convenait d'émettre un titre de recette de 10 099,65 € H.T à l'ordre du Syndicat Intercommunal Genève Océan et non de 6 200 € H.T comme précisé dans la délibération du 07 juillet 2009.

Le Maire indique que le premier titre de recettes émis a été rejeté par la Perception et qu'il convient de confirmer le bon montant.

Le Conseil Municipal confirme que le montant à émettre sur le titre de recettes est bien de 10 099,65 €.

6°) Répartitions des charges des communs Maisons Chemarin et Michel

Le Maire commente la répartition des charges locatives des maisons communales Chemarin et Michel.

Le Conseil Municipal fixe à 20,54 € par mois pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 31 juin 2011 le montant des charges par locataire pour les six logements de ces maisons.

7°) Contrats entretien gaz

Le Maire rappelle que des vérifications des appareils gaz doivent être effectuées tous les ans. Il indique que des devis ont été demandés à diverses sociétés. Trois propositions ont été reçues en Mairie mais seule celle de l'entreprise Jayet correspond aux critères demandés, à savoir la vérification des cuisinières à gaz, de la chaudière et du ballon d'eau chaude.

Ce devis s'élève à un montant de 417,19 € T.T.C.

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'Entreprise Jayet d'un montant de 417,19 € T.T.C pour les travaux de vérifications des appareils à gaz.

Roland SIMONET souligne qu'il faudra inclure dans le contrat les nouveaux appareils installés aux vestiaires du foot.

8°) Commission de sécurité

Suite à une visite de la commission de sécurité à l'hôtel restaurant du *Haut Clunysois* le jeudi 24 juin, différents manquements à la sécurité ont été relevés ce qui a conduit la Commission de sécurité de l'arrondissement à prononcé un avis défavorable lors de sa séance du 5 juillet dernier. Le propriétaire de l'hôtel va recevoir d'ici quelques jours le PV de la séance et une injonction de travaux à réaliser sous peine de se voir prononcer une fermeture administrative par le Maire.

9°) Transfert bibliothèque

Le Maire informe le Conseil Municipal que le mobilier pour la nouvelle bibliothèque est arrivé et qu'il reste maintenant tout le montage à faire.

Un large débat s'installe en ce qui concerne l'avenir du Centre Social du Hameau des Ormes (loyer annuel de 8 600 €) qui va se trouver vide à partir de fin août puisque ne resteront que les réunions des Aînés Ruraux 2 jeudis après-midi par mois.

Le Conseil Municipal décide de se laisser un temps de réflexion sur le fait d'abandonner la location du Centre Social ou de le garder notamment pour un besoin d'utilisation lors des futurs travaux à l'école.

10°) Pot de départ de Jean-Paul AUBAGUE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le départ en retraite de M. Jean-Paul AUBAGUE au 30 août prochain. Il propose d'organiser le « pot de départ » un samedi de septembre. Nicole DUREL souligne qu'une personne lui a demandé si elle pouvait participer au cadeau.

11°) Compte-rendu du Conseil des écoles

Le Maire présente au Conseil Municipal le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil de l'école. Il en ressort une hausse de l'effectif avec 126 élèves sur le R.P.I. Il est rappelé divers petits travaux à faire dans les classes pendant les vacances estivales.

12°) Jury du fleurissement

Le Maire informe le Conseil Municipal du passage à Dompierre du jury Départemental de Fleurissement le lundi 26 juillet 2010 à 9h30.

13°) Remerciements

Le Maire fait part de divers courriers de remerciements des responsables d'associations et d'écoles qui ont reçu une subvention de la Commune.

14°) Divers

- Le Maire informe le Conseil Municipal du passage sur la Commune du club cyclotouriste de *Charnay Cyclo* le dimanche 29 août prochain.
- Le Maire donne connaissance d'un courrier de « *Jazz Campus en Clunisois* » demandant l'autorisation pour la pose des panneaux signalétiques pour leur festival.
- Fête du 14 juillet : le Maire rappelle les animations à Dompierre les Ormes le mercredi 14 juillet prochain avec dès 14 h le concours de pétanque de la société de chasse, suivi en fin d'après midi de l'apéritif offert par la Municipalité à toute la population, puis le repas champêtre et le feu d'artifice.
- Succession Beuteau ; le Maire donne lecture de la réponse formulée par Groupama suite à notre demande de prise en charge « protection juridique » pour ce dossier. Il est indiqué que le contrat ne prévoit pas les litiges relatifs aux droits de successions.
Le Conseil Municipal autorise le Maire à ester en justice pour ce dossier.
- Dossier Monplaisi : le Maire donne lecture d'un mémoire d'un cabinet d'avocat pour le dossier de permis de construire de Mme Monplaisi.
- Salle des fêtes : le Maire donne connaissance d'un projet de mémoire du Cabinet d'avocats Petit relatif au litige opposant la Commune aux époux Marion.
- Gendarmerie : le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est convoqué ce mercredi 7 juillet à la gendarmerie suite à un dépôt de plainte de Mme Beygo pour l'élagage réalisé au printemps.
- Travaux poste : le Maire indique qu'il ne connaît vraiment pas l'avancement du dossier mais que des devis auraient été sollicités auprès des artisans locaux.
- ADSL : Marcel RENON revient sur le problème de l'ADSL. Nicole DUREL rappelle le projet d'installation d'une antenne relais par le Conseil Régional pour couvrir toutes les zones blanches.
- Eclairage public : il est signalé que l'éclairage d'une partie du bourg reste allumé toute la nuit suite à la fête patronale. La société qui a procédé à l'installation des disjoncteurs sera contactée pour remédier à ce problème.
- SIRTOM : Roland SIMONET et Martine CARRETTE font un compte-rendu de la réunion du 29 juin dernier à Cluny avec notamment l'acceptation du projet PEDMA.

- Chantal JUGNET signale que le drapeau du Conseil Régional qui flotte au Rond-point des Meuniers est en très mauvais état et qu'il faudrait soit le remplacer, soit le supprimer. Elle indique aussi que Gille Grégoire, traiteur à Dompierre, a été retenu pour les repas servis lors du *Marché aux chandelles de Matour*.

Prochaines réunions :

- Bureau Municipal : samedi 31 juillet 2010 à 8h30, en Mairie.
- Conseil Municipal : mardi 07 septembre 2010 à 20 h 30, en Mairie.

Fin de séance : 23 h 45.